

# Code de déontologie des Coaching Décider Sa Vie\*

\*Ce code de déontologie est inspiré par Martin Latulippe, Académie Zerolimite

## Introduction

Ce code de déontologie est établi par **Les Coaching Décider Sa Vie**.

Il s'applique de façon co-engageante aux coachs **Décider Sa Vie** (comme aux éventuels « étudiant.es coachs ») ainsi qu'à l'ensemble des client.es ayant souscrit à une formation, un programme d'accompagnement, un coaching, ainsi qu'à toute prestation payante comme à toute utilisation de contenus gratuits auxquels il est possible d'avoir accès.

Intégrer **Les Coaching Décider Sa Vie** ainsi que souscrire à l'une de ses prestations revient à se former à différentes compétences personnelles et professionnelles afin d'améliorer ses capacités, à prendre des décisions, à maximiser sa confiance, à développer ses performances en affaires ou dans sa carrière (savoir-faire, savoir-faire-faire, savoir-être).

**À noter que nous ne sommes pas des experts en technicité et que nous n'intervenons pas dans les compétences techniques d'un poste ou d'un métier en particulier.**

## Responsabilités de l'élève, du/de la coaché.e, de l'étudiant.e

**Formation et coaching :** Chaque coaché.e, élève ou étudiant.e s'engage à suivre la formation ou son accompagnement avec assiduité, engagement et professionnalisme. Même si dans le domaine du développement personnel, nous privilégions l'idée d'avancer à son propre rythme dans le but de réduire les risques de trop grand stress, de découragement ou de comparaison aux autres, inutiles et nuisibles, vous comprenez et acceptez l'importance primordiale de prendre l'entière responsabilité de votre développement personnel comme de votre croissance professionnelle. Nos prestations sont réalisées dans le but de vous servir en vous permettant des progrès durables et reproductibles. De plus, la plupart de nos supports vous sont accessibles à vie. Comprenez que personne n'est jamais en retard, mais reconnaissez qu'on ne peut pas vous aider si vous ne réalisez pas les actions.

**Savoir-être :** Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'engage à agir avec bienveillance, authenticité, et dans le respect des autres. Aucun manque de respect ne sera toléré au sein des **Coaching Décider Sa Vie**.

**Développement personnel :** Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e est engagé.e dans une démarche de développement personnel lui permettant d'avoir une connaissance approfondie de lui/elle-même, première étape indispensable avant d'espérer une saine croissance professionnelle. Pour nous, il n'est pas concevable de prétendre vouloir réussir sans être dans cette double démarche.

**Promotions :** Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e s'engage à ne pas faire de publicité ou de promotion de ses produits ou services sur la page Facebook des [ami.e-s de la prise de décision](#) ou en messagerie privée de façon directe ou indirecte sans l'accord préalable des **Coaching Décider Sa Vie**. Si de telles situations se produisent, le coach, le/la coaché.e, l'élève ou l'étudiant.e qui tente de faire de **Décider Sa Vie** un fonds de commerce sera expulsé.e et

nous cesserons toute activité avec lui/elle. Si vous êtes victime d'une telle pratique, veuillez nous écrire à [contact@decidersavie.com](mailto:contact@decidersavie.com)

*Si vous faites partie du **Groupe Mastermind Décider Sa Vie**, ce dernier paragraphe ne s'applique pas puisque vous serez invité.e à partager vos actions, avancées et promotions diverses auprès du groupe afin de pouvoir bénéficier de la rétroaction de tous.*

**Loi** : Si votre objectif est de vous-même enseigner à titre de coach ou formateur.trice en appliquant les enseignements que vous aurez suivis, vous vous engagez à consulter les services d'un.e avocat.e, un.e juriste ou un.e expert.e-comptable habilité.e avant toute démarche professionnelle. **Les Coaching Décider Sa Vie** ne sauraient être tenus responsables en cas de non-respect de la législation en matière comptable, fiscale ou juridique de l'un.e de ses étudiant.es.

### **Responsabilités des coachs, coaché.e, élève ou étudiant.es vis-à-vis de ses propres client.es éventuel.les**

**Contrat** : Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'engage dans une relation contractuelle dûment établie avec ses propres client.es en précisant au minimum l'objet de la mission (ou de la transaction), sa durée et les honoraires de son offre, de son produit ou de son service.

**Clarté sur ses qualifications et compétences** : Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'engage à ne pas accepter de missions pour lesquelles il ne se sent pas suffisamment qualifié.e ou compétent.e et à ne faire aucune fausse promesse pour en obtenir. En cas de besoin, il proposera de faire appel à l'un de ses confrères ou un autre expert afin que la prestation conserve toutes les chances de réussite pour le client.

**Techniques de manipulation** : La différence entre inspiration, influence bénéfique ou positive, et manipulation est parfois mince. Aussi, chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'interdit toute utilisation de technique de manipulation pour conclure une vente.

Nous vous invitons à inspirer et à influencer vos client.es **dans LEUR intérêt**. Un excellent moyen pour vérifier la différence entre technique d'influence et manipulation consiste à vous demander si vous-même pensez que vous allez réellement rendre service à votre client.e au travers de votre accompagnement.

Un autre point utile est de vérifier si, en vous mettant dans les « souliers » de votre client.e, vous-même achèteriez la prestation que vous proposez pour vous-même ou vos proches.

**Respect** : Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** agit dans le respect des droits fondamentaux de la personne tels qu'ils sont inscrits dans la « **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen** ». Il respectera son/sa client.e dans son identité, et veillera à ne pas abuser de son rôle d'influence ni de son pouvoir. Son espace de supervision devant lui permettre de réguler les enjeux liés au pouvoir-permission-puissance et ceux du pouvoir-dépendance d'autrui.

**Loyauté :** Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'engage en toutes circonstances à faire preuve d'une entière loyauté fondée sur le respect inconditionnel des valeurs personnelles du/de la client.e qui l'a honoré de sa confiance et à mettre tout en œuvre pour sauvegarder ses intérêts légitimes.

Donc assurez-vous de livrer vos prestations et ce que vous avez promis.

Un excellent moyen est d'en faire plus que ce que le/la client.e s'attend à recevoir.

**Intégrité :** Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'interdit :

- D'accepter pour une mission déterminée, aucune autre rémunération que celle expressément convenue avec le/la client.e.
- De solliciter ou d'accepter d'un tiers, à l'insu de son/sa client.e, aucun avantage, aucune commission ou rétribution de quelque nature que ce soit qui aurait pour finalité de nuire à son/sa client.e...
- Toute démarche, manœuvre ou déclaration pouvant nuire à la réputation d'un confrère ou être préjudiciable à ses affaires.
- De recourir à des moyens non authentiques, de publier des annonces ou des textes représentant des fausses promesses qui pourraient nuire à la réputation de la profession, ainsi qu'à la vôtre.

### **Code d'honneur du coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des Coaching Décider Sa Vie vis-à-vis de la profession du COACHING**

**Alliance :** Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'engage à faire preuve d'esprit fraternel et d'entraide envers les experts, les entrepreneur.es, les collègues avec lesquels il serait amené à collaborer, en s'interdisant toute critique ou dénigrement.

**Formation continue :** Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'engage à actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences et à ne pas rester l'esprit fixe sur ses acquis. ***Demeurer ouvert par rapport à soi-même, à son développement personnel et professionnel ainsi qu'aux techniques d'accompagnement est un gage de professionnalisme.***

**Intégrité :** De façon plus large, chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e des **Coaching Décider Sa Vie** s'engage à mener son activité avec éthique. C'est à dire de faire du business éthique et bienveillant et de ne jamais abuser de ses client.es.

### **Engagement vis-à-vis des Coaching Décider Sa Vie**

Chaque coach, coaché.e, élève ou étudiant.e s'engage, **sous peine d'exclusion**, à respecter les règles de déontologie des **Coaching Décider Sa Vie** en paraphant les différentes pages de ce code de déontologie et en signant ci-dessous.

NOM :

PRENOM :

DATE :

SIGNATURE :